

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00486
Numéro SIREN : 440 450 344
Nom ou dénomination : AG DEVELOPMENT

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2018 sous le numéro de dépôt 2615

Désignation de l'entreprise : **AG DEVELOPMENT SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
Adresse de l'entreprise : **ZA de la Grèze** 84602 VALREAS CEDEX Durée de l'exercice précédent* **12**
Numéro SIRET* **4 4 0 4 5 0 3 4 4 0 0 0 4 7** Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	N-1
				13 0 0 6 2 0 1 7	13 0 0 6 2 0 1 6
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	14 943	32 934
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	68 102	103 521
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 187	21 148
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	80 981	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	62 639	74 959
TOTAL (II)		BJ	BK	157 871	232 561
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		185 327
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 361 698	6 544 378
STOCKS *	Autres créances (3)	BZ	CA	1 617 367	1 037 637
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	186 121	200 043
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	62 563	65 761
	TOTAL (III)	CJ	CK	175 621	7 366 176
					8 033 145
CRÉANCES	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	7 524 047	8 265 706
DIVERS	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR 210 115
	Clause de réserve de propriété *				
Comptes de régularisation	Immobilisations :		Stocks :		Créances :

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AG DEVELOPMENT SAS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.0.0.....0.0.0.....)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	2 100 841	1 960 540
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 070 644)	146 185
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	360 197
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	58 000	85 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	58 000	85 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 830 370	705 367
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	11 246	12 246
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 612 827	3 412 602
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 428 995	1 376 425
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	218 629	231 622
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 783	5 719
TOTAL (IV)		EC	7 105 850	5 743 981
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	7 524 047	8 265 706
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 105 850	5 704 774
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 782 086	617 884

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Page 25

Désignation de l'entreprise : AG DEVELOPMENT SAS

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	96 201
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	12 251 635	FH		FI	12 251 635 19 643 017
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 251 635	FK		FL	12 251 635 19 739 219
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	220 019 76 544
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 400 23
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	12 473 054 19 815 786
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	74 102
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	976 266 1 701 387
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	46 901 (45 995)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	9 286 198 13 346 209
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	137 130 154 630
	Salaires et traitements*					FY	2 512 265 2 883 384
	Charges sociales (10)					FZ	1 412 738 1 699 370
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	78 300 143 408
						GB	
						GC	1 299 4 423
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	3 000 55 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	6 672 8 558
	Autres charges (12)					GF	14 460 768 20 024 475
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(1 987 715) (208 689)
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
	opérations en commun					GI	
						GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GK	1 587 1 557
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GL	43 10 491
	Produits financiers de participations (5)					GM	5 141
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GN	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GO	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GP	6 772 12 048
	Différences positives de change					GQ	1 587 6 698
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GR	63 443 63 579
	Total des produits financiers (V)					GS	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GT	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GU	65 030 70 277
	Différences négatives de change					GV	(58 259) (58 230)
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GW	(2 045 973) (266 919)
	Total des charges financières (VI)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Néant ☐

SODEC CONSEIL

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le Code de Commerce notamment ses articles L123-12 à L123-15 ;
- la loi n° 83 353 du 30 avril 1983 ;
- le décret n° 83 1020 du 29 novembre 1983 ;
- le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.
- Le règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le poste Clients et comptes rattachés, figurant dans la rubrique Créances de l'actif circulant, comprend une créance d'un montant de 498 286 € HT, détenue sur une collectivité territoriale.

Elle résulte d'un marché, portant sur le désamiantage d'un bâtiment public, d'un montant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

initial de 635 612 € HT, complété par un avenant de 218 843 € HT, et un marché complémentaire de 136 208 € HT.

La société a été amenée, compte tenu du déroulement des travaux et des contraintes liées aux multiples intervenants, à facturer des prestations complémentaires.

Devant le non-paiement de certaines factures émises, elle a saisi le Tribunal administratif de Nîmes le 18 mai 2015 d'une requête en référé provision.

La collectivité locale a déposé des conclusions en défense enregistrées au greffe du Tribunal administratif de Nîmes le 23 juin 2015.

Le 18 janvier 2016, le juge des référés du tribunal administratif de Nîmes a rejeté la requête en référé provision déposée le 18 mai 2015 par la société.

La société a déposé une requête le 22 février 2016 auprès du tribunal administratif de Nîmes.

La collectivité publique a produit deux mémoires en défense le 11 août 2016 au tribunal administratif de Nîmes.

La société a produit deux mémoires en réplique le 08 septembre 2016 au même tribunal.

Durant l'exercice écoulé, des échanges de mémoires ont eu lieu entre les parties, la procédure est toujours en cours.

A la lumière des éléments du dossier la société n'a pas déprécié la créance contestée.

Dans le poste clients et comptes rattachés figure également une créance s'élevant à 355 720 € TTC sur la société MCA Environnement.

Un projet de restructuration de type fusion est prévu sur le 2ème semestre 2017.

De ce fait la société n'a pas procédé à la dépréciation de la créance en question.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 145 213 €.

La société a demandé le préfinancement au titre de ce mécanisme. Un montant de 123 500 € a été versé par OSEO en juin 2017.

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre du 1er semestre 2017 pour un montant de 82 455 €.

Le crédit d'impôt servira à conforter notre trésorerie, pour contribuer à faire face aux besoins de l'entreprise.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	120 856		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	151 461		13 210
Installations générales agencements aménagements divers	113 191		853
Matériel de transport	5 307		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 048		999
TOTAL	371 007		15 062
Autres participations	5 141		
Prêts, autres immobilisations financières	154 352		8 163
TOTAL	159 494		8 163
TOTAL GENERAL	651 357		23 226

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			120 856	120 856
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			164 671	164 671
Installations générales agencements aménagements divers			114 044	114 044
Matériel de transport			5 307	5 307
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			102 047	102 047
TOTAL			386 069	386 069
Autres participations		5 141		
Prêts, autres immobilisations financières		18 896	143 620	143 620
TOTAL		24 037	143 620	143 620
TOTAL GENERAL		24 037	650 545	650 545

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	87 922	17 991		105 914
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	47 940	48 629		96 569
Installations générales agencements aménagements divers	95 408	7 832		103 240
Matériel de transport	5 307			5 307
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	97 683	2 981		100 663
TOTAL	246 338	59 441		305 779
TOTAL GENERAL	334 260	77 433		411 693

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	17 991				
Instal.techniques matériel outillage indus.	48 629				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 832				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 981				
TOTAL	59 441				
TOTAL GENERAL	77 433				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	85 000	3 000	30 000		58 000
TOTAL	85 000	3 000	30 000		58 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	3 000		3 000		
Sur autres immobilisations financières	81 535	1 587	2 141		80 981
Sur comptes clients	174 322	1 299			175 621
TOTAL	258 858	2 886	5 141		256 602
TOTAL GENERAL	343 858	5 886	35 141		314 602
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 299	30 000		
financières		1 587	5 141		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	80 981		80 981
Autres immobilisations financières	62 639	- 0	62 639
Clients douteux ou litigieux	210 115	- 0	210 115
Autres créances clients	5 327 204	5 327 204	
Personnel et comptes rattachés	5 165	5 165	
Impôts sur les bénéfices	145 213	145 213	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 270 991	1 270 991	
Divers état et autres collectivités publiques	82 455	82 455	
Débiteurs divers	113 544	113 544	
Charges constatées d'avance	62 563	62 563	
TOTAL	7 360 870	7 007 135	353 735
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 587		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 791 163	1 791 163		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	39 207	39 207		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 612 827	3 612 827		
Personnel et comptes rattachés	124 250	124 250		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	424 637	424 637		
Taxe sur la valeur ajoutée	876 589	876 589		
Autres impôts taxes et assimilés	3 519	3 519		
Groupe et associés	11 246	11 246		
Autres dettes	218 629	218 629		
Produits constatés d'avance	3 783	3 783		
TOTAL	7 105 850	7 105 850		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	45 699			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	300.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	583 062
Autres créances	169 861
Total	752 923

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 076
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	585 839
Dettes fiscales et sociales	208 445
Autres dettes	214 296
Total	1 017 657

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	62 563
Total	62 563
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 783
Total	3 783

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13 822 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Ouvriers :

Les indemnités de départ à la retraite des ouvriers sont prises en charge par la Pro BTP.

Etam et Cadres :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à 72 630 € au 30/06/2017 avec les hypothèses suivantes :

- Age estimé de la retraite : entre 60 et 67 ans
- Projection salariale : 2%
- Rotation : lente
- Taux d'actualisation : 2.69%
- Taux de charges : 46.75%

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

AG DEVELOPMENT

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : ZI La Grèze - 84600 Valréas
440 450 344 RCS Avignon

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à (2 070 644) euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :

(2 070 644) euros

Imputée sur le compte « Autres Réserves »
Qui s'élève ainsi à 30 197 euros

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2014 :
150 000 euros, soit 500 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 30 juin 2015 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2016 : Néant

Certifié conforme
La Présidente





Yves Bertaud

Cabinet d'expertise comptable
Commissaire aux comptes

" A.G DEVELOPMENT "

Société par actions simplifiée au capital de 300.000 €

RCS : AVIGNON B 440 450 344

Z.A de la Grèze
84 600 VALREAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions
réglementées

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017



Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Avignon,
Le 09 décembre 2017

Yves BERTAUD
Commissaire aux Comptes



Yves Bertaud

Cabinet d'expertise comptable
Commissaire aux comptes

AG DEVELOPMENT

ZA de la Grèze

84 602 VALREAS

Le 08 décembre 2017

Exercice clos le 30 Juin 2017

Nous vous adressons cette lettre en application de nos normes d'exercice professionnel, dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'audit des comptes annuels de la société afférents à l'exercice clos le 30 Juin 2017. Ces comptes font apparaître à cette date des capitaux propres de 360 197 euros, y compris une perte de 2 070 644 euros.

Cette lettre a pour but de rappeler notre compréhension des diverses déclarations qui nous ont été faites dans le cadre de notre mission.

Vous êtes responsable de l'établissement des comptes, et de la conception et de la mise en œuvre du contrôle interne afférent à leur préparation et à ce titre vous m'avez déclaré que :

Risque de fraude et dispositif de contrôle interne

1. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre dans la société. Vous nous avez fait part de votre appréciation sur le risque que les comptes puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Vous nous avez déclaré ne pas avoir connaissance :

- a. de fraudes avérées ou suspectées impliquant la direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes et qui seraient susceptibles d'entraîner des anomalies significatives dans les comptes ;
- b. d'allégations de fraudes susceptibles d'avoir un impact sur les comptes.

Evénements post-clôture

2. A ce jour, vous n'avez connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu depuis la date de clôture de l'exercice et qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe et/ou dans le rapport de gestion.

3. Vous nous avez communiqué vos plans d'actions que vous avez définis pour l'avenir de votre société ; ces plans d'actions reflètent vos intentions et à ce jour vous n'avez connaissance d'aucun élément nouveau susceptible de compromettre ces plans.



Hypothèses de la direction utilisées pour que les comptes reflètent bien toutes les décisions de la direction

4. Les principales hypothèses que vous avez retenues pour l'établissement des estimations comptables sont raisonnables et reflètent correctement vos intentions et la capacité de la société, à ce jour, à mener à bien les actions envisagées.

Correcte application des lois et règlements

5. Vous avez appliqué, au mieux de votre connaissance, les textes légaux et réglementaires.

Yves BERTAUD
Commissaire aux comptes

Emmanuel CANDOU
Président.
Site 3D.



Yves Bertaud

Cabinet d'expertise comptable
Commissaire aux comptes

" A.G DEVELOPMENT "

Société par actions simplifiée au capital de 300.000 €

RCS : AVIGNON B 440 450 344

Z.A de la Grèze
84 600 VALREAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017



"A.G. DEVELOPMENT"
Exercice clos le 30 juin 2017

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AG DEVELOPMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de nos appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A la clôture de l'exercice, certaines créances douteuses n'ont pas l'objet d'une dépréciation alors que le débiteur est dans l'incapacité d'honorer ses dettes. Si la dépréciation nécessaire était constatée, le montant de la dépréciation figurant au bilan serait augmenté de 296 433 € et la perte nette serait augmenté de 296 433 €.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et méthodes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe :

- « Informations générales complémentaires » concernant la situation du litige opposant la société à l'un de ses clients, sur les modalités d'exécution d'un marché de désamiantage
- « Mémo sur la continuité d'activité » concernant le plan de relance prévu par la direction.



II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leur modalité de mise en œuvre sont présentées dans la rubrique « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse des méthodes utilisées et à la vérification de leur application. Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformes à la réglementation française, et ne présentent pas de caractère inapproprié.
- la présentation d'ensemble des comptes annuels nous paraît conforme à la réglementation en vigueur.
- les estimations significatives retenues présentent un caractère raisonnable compte tenu des éléments d'information disponibles à la date de nos contrôles.
- comme décrit dans la note de l'annexe « Informations générales complémentaires », votre société n'a pas déprécié la créance qu'elle détient, et contestée par votre client, afin de couvrir les risques de non-paiement. Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable de cette position à la lumière de l'opinion de l'avocat de la société.
- la note de l'annexe expose les modalités du plan de relance décidé par la direction de la société qui ont motivé le maintien du principe comptable de continuité de l'exploitation pour l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017. Sur la base de nos travaux et des informations communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude pesant sur la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion du Président ne nous ayant pas été communiqué à la date de notre rapport, nous ne sommes pas en mesure de formuler une opinion sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données, le cas échéant, dans ce rapport.

Fait à Avignon,
Le 21 février 2018

Yves BERTAUD
Commissaire aux Comptes



ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. B31-1/1)

Principes et conventions générales

(Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le Code de Commerce notamment ses articles L123-12 à L123-15
- la loi n° 83 353 du 30 avril 1983 ;
- le décret n° 83 1020 du 29 novembre 1983 ;
- le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.
- Le règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

MEMO sur la continuité d'activité de AG DEVELOPPEMENT

En juillet 2017, la holding SAS 3D a repris un groupe pesant une vingtaine de millions d'euros dans le secteur porteur du désamiantage.

Ce groupe a nécessité une restructuration en profondeur tant sur le plan technique qu'humain nécessitant :

- Une réorganisation des postes de travail : renforcement de l'équipe commerciale et une réorganisation de l'équipe de production (nomination de responsables de secteur en binôme direct avec les commerciaux des territoires concernés, départs volontaires de certains agents de production)

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- Une redéfinition des objectifs par chantier par la mise en place d'outils de suivi et de gestion en temps réel des opérations, le tout est associé à la création de 3 entités distinctes par territoire (AGD SUD / AGD CENTRE et AGD IDF) : ces créations se sont faites par le biais de cessions de fonds de commerce de AG Développement au profit de ces nouvelles entités territoriales.
- Une recherche est en cours pour le refinancement des matériels détenus dans la filiale LOCAPONT et des locaux d'AG Développement détenus par la SCI VICTORIA : refinancements qui permettront un apport de liquidité qui sera réinjecté dans la restructuration et la bonne continuité du Groupe.

Les résultats de cette réorganisation ont porté leur fruit et nous ont permis d'avoir une lisibilité complète et détaillée de notre rentabilité.

Cette restructuration en cours a notamment mis à jour le fait que l'établissement basé à La Réunion générerait des pertes importantes (200 K€ par mois) qui ne seront endiguées définitivement qu'à compter du 31/03 prochain date à laquelle les contrats en cours ont pu être stoppés sans pénalités.

Parallèlement des opportunités de croissance externe présentant synergies de métiers complémentaires ainsi que de meilleure couverture géographique s'offrent à nous.

L'ensemble des efforts entrepris et engagés à ce jour nous confortent sereinement dans une continuité d'activité autour de laquelle nous pouvons compter sur l'investissement et l'engagement de l'ensemble du personnel.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le poste Clients et comptes rattachés, figurant dans la rubrique Créances de l'actif circulant, comprend une créance d'un montant de 498 286 € HT, détenue sur une collectivité territoriale.

Elle résulte d'un marché, portant sur le désamiantage d'un bâtiment public, d'un montant initial de 635 612 € HT, complété par un avenant de 218 843 € HT, et un marché complémentaire de 136 208 € HT.

La société a été amenée, compte tenu du déroulement des travaux et des contraintes liées aux multiples intervenants, à facturer des prestations complémentaires.

Devant le non-paiement de certaines factures émises, elle a saisi le Tribunal administratif de Nîmes le 18 mai 2015 d'une requête en référé provision.

La collectivité locale a déposé des conclusions en défense enregistrées au greffe du Tribunal administratif de Nîmes le 23 juin 2015.

Le 18 janvier 2016, le juge des référés du tribunal administratif de Nîmes a rejeté la requête en référé provision déposée le 18 mai 2015 par la société.

La société a déposé une requête le 22 février 2016 auprès du tribunal administratif de Nîmes.

La collectivité publique a produit deux mémoires en défense le 11 août 2016 au

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

tribunal administratif de Nîmes.

La société a produit deux mémoires en réplique le 08 septembre 2016 au même tribunal. Durant l'exercice écoulé, des échanges de mémoires ont eu lieu entre les parties, la procédure est toujours en cours.

A la lumière des éléments du dossier la société n'a pas déprécié la créance contestée.

Dans le poste clients et comptes rattachés figure également une créance s'élevant à 355 720 € TTC sur la société MCA Environnement.

Un projet de restructuration de type fusion est prévu sur le 2ème semestre 2017.

De ce fait la société n'a pas procédé à la dépréciation de la créance en question.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 145 213 €.

La société a demandé le préfinancement au titre de ce mécanisme. Un montant de 123 500 € a été versé par OSEO en juin 2017.

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre du 1er semestre 2017 pour un montant de 82 455 €.

Le crédit d'impôt servira à conforter notre trésorerie, pour contribuer à faire face aux besoins de l'entreprise.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	120 856		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	151 461		13 210
Installations générales agencements aménagements divers	113 191		853
Matériel de transport	5 307		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 048		999
TOTAL	371 007		15 062
Autres participations	5 141		
Prêts, autres immobilisations financières	154 352		8 163
TOTAL	159 494		8 163
TOTAL GENERAL	651 357		23 226

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			120 856	120 856
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			164 671	164 671
Installations générales agencements aménagements divers			114 044	114 044
Matériel de transport			5 307	5 307
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			102 047	102 047
TOTAL			386 069	386 069
Autres participations		5 141		
Prêts, autres immobilisations financières		18 896	143 620	143 620
TOTAL		24 037	143 620	143 620
TOTAL GENERAL		24 037	650 545	650 545

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	87 922	17 991		105 914
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	47 940	48 629		96 569
Installations générales agencements aménagements divers	95 408	7 832		103 240
Matériel de transport	5 307			5 307
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	97 683	2 981		100 663
TOTAL	246 338	59 441		305 779
TOTAL GENERAL	334 260	77 433		411 693

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	17 991				
Instal.techniques matériel outillage indus.	48 629				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 832				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 981				
TOTAL	59 441				
TOTAL GENERAL	77 433				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	85 000	3 000	30 000		58 000
TOTAL	85 000	3 000	30 000		58 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	3 000		3 000		
Sur autres immobilisations financières	81 535	1 587	2 141		80 981
Sur comptes clients	174 322	1 299			175 621
TOTAL	258 858	2 886	5 141		256 602
TOTAL GENERAL	343 858	5 886	35 141		314 602
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 299	30 000		
financières		1 587	5 141		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	80 981		80 981
Autres immobilisations financières	62 639	- 0	62 639
Clients douteux ou litigieux	210 115	- 0	210 115
Autres créances clients	5 327 204	5 327 204	
Personnel et comptes rattachés	5 165	5 165	
Impôts sur les bénéfices	145 213	145 213	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 270 991	1 270 991	
Divers état et autres collectivités publiques	82 455	82 455	
Débiteurs divers	113 544	113 544	
Charges constatées d'avance	62 563	62 563	
TOTAL	7 360 870	7 007 135	353 735
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 587		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 791 163	1 791 163		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	39 207	39 207		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 612 827	3 612 827		
Personnel et comptes rattachés	124 250	124 250		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	424 637	424 637		
Taxe sur la valeur ajoutée	876 589	876 589		
Autres impôts taxes et assimilés	3 519	3 519		
Groupe et associés	11 246	11 246		
Autres dettes	218 629	218 629		
Produits constatés d'avance	3 783	3 783		
TOTAL	7 105 850	7 105 850		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	45 699			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	300.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	583 062
Autres créances	169 861
Total	752 923

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 076
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	585 839
Dettes fiscales et sociales	208 445
Autres dettes	214 296
Total	1 017 657

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	62 563
Total	62 563
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 783
Total	3 783

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13 822 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Ouvriers :

Les indemnités de départ à la retraite des ouvriers sont prises en charge par la Pro BTP.

Etam et Cadres :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à 72 630 € au 30/06/2017 avec les hypothèses suivantes :

- Age estimé de la retraite : entre 60 et 67 ans
- Projection salariale : 2%
- Rotation : lente
- Taux d'actualisation : 2.69%
- Taux de charges : 46.75%

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.